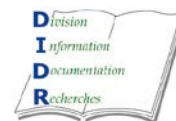


9 mars 2017



Les manifestations de l'opposition du 26 mai 2016

Avertissement

Ce document a été élaboré par la Division de l'Information, de la Documentation et des Recherches de l'Ofpra en vue de fournir des informations utiles à l'examen des demandes de protection internationale. Il ne prétend pas faire le traitement exhaustif de la problématique, ni apporter de preuves concluantes quant au fondement d'une demande de protection internationale particulière. Il ne doit pas être considéré comme une position officielle de l'Ofpra ou des autorités françaises.

Ce document, rédigé conformément aux lignes directrices communes à l'Union européenne pour le traitement de l'information sur le pays d'origine (avril 2008) [cf. https://www.ofpra.gouv.fr/sites/default/files/atoms/files/lignes_directrices_europeennes.pdf], se veut impartial et se fonde principalement sur des renseignements puisés dans des sources qui sont à la disposition du public. Toutes les sources utilisées sont référencées. Elles ont été sélectionnées avec un souci constant de recouper les informations.

Le fait qu'un événement, une personne ou une organisation déterminée ne soit pas mentionné(e) dans la présente production ne préjuge pas de son inexistence.

La reproduction ou diffusion du document n'est pas autorisée, à l'exception d'un usage personnel, sauf accord de l'Ofpra en vertu de l'article L. 335-3 du code de la propriété intellectuelle.

Table des matières

1. Les organisateurs et participants des manifestations	3
1.1. Les plateformes politiques d'opposition	3
1.2. Le Front citoyen 2016	4
1.3. Les principaux partis politiques d'opposition	4
1.4. Les personnalités politiques présentes	5
2. Les revendications des manifestants	5
3. Organisation, déroulement et répressions des manifestations	6
3.1. A Kinshasa	6
3.1.1. Déroulement de la manifestation	6
3.1.2. Répressions et arrestations de manifestants	7
3.2. Dans les autres villes du pays	8
4. Les réactions internationales suscitées par la répression	10
Bibliographie	12

Résumé : Des manifestations de l'opposition ont été organisées le 26 mai 2016 dans tout le pays pour protester contre le Président Joseph Kabila et son ambition de rester au pouvoir au terme de son deuxième mandat.

Abstract: Demonstrations have been organized on the 26th may 2016 all over the country in order to protest against President Joseph Kabila and his ambition to maintain its hold on power at the end of his second mandate.

1. Les organisateurs et participants des manifestations

Le 14 mai 2016, la Dynamique de l'opposition, le Front citoyen 2016 et le G7, ont appelé la population à manifester pour l'organisation d'élections présidentielles démocratiques respectant les délais constitutionnels¹.

1.1. Les plateformes politiques d'opposition

Le G7

Plateforme de partis politiques formée en 2015 par les leaders de sept partis autrefois partisans de la majorité², le G7 est composé de :

- Yves Mobando³ et Pierre Lumbi⁴, Mouvement Social pour le Renouveau (MSR),
- Olivier Kamitatu⁵, Alliance pour le Renouveau du Congo (ARC)
- José Endundo⁶, Parti Démocrate Chrétien (PDC)
- Dany Banza Maloba⁷, L'Avenir du Congo (ACO)
- Antoine Gabriel Kyungu wa Kumwanza⁸, Union Nationale des Fédéralistes du Congo (UNAFEC)
- Charles Mwando Nsimba⁹, Union Nationale des Démocrates Fédéralistes (UNADEF)
- Christophe Lutundula¹⁰, Alliance des Démocrates pour les Progrès-Mouvement de Solidarité pour la Démocratie et le Développement (ADP-MSDD)

Ce mouvement est constitué d'anciens partisans de Joseph Kabila qui se sont opposés aux ambitions du Président de rester au pouvoir au terme de son deuxième mandat, censé se terminer le 19 décembre 2016¹¹. Moïse Katumbi¹² et le G7 entretiennent des relations privilégiées¹³.

La Dynamique de l'opposition

Il s'agit d'une plateforme de partis d'opposition destinée à empêcher Joseph Kabila de rester au pouvoir au terme de son deuxième mandat. Martin Fayulu¹⁴ assure sa coordination. Parmi les partis membres de cette plateforme, figure notamment l'Union

¹ *Radio Okapi*, « RDC : l'opposition appelle à une marche de protestation », 15/05/2016.

² *RFI Afrique*, « RDC : un front citoyen 2016 pour barrer la route à Joseph Kabila », 20/12/2015.

³ Vice-président du MSR, gouverneur de la province de l'Equateur entre mai 2004 et janvier 2007.

⁴ Président du MRS, ancien conseiller spécial du chef de l'État en charge de la sécurité.

⁵ Président de l'Alliance pour le renouveau du Congo (ARC), président de l'Assemblée Nationale d'août 2003 à avril 2007, ancien membre du Mouvement de Libération du Congo (MLC).

⁶ Président du Parti Démocrate Chrétiens (PCD), ancien membre du Mouvement de Libération du Congo (MLC), ancien ministre de l'Environnement.

⁷ Fondateur et Président de l'ACO, député.

⁸ Président de l'UNAFEC, ancien ministre de la Jeunesse et des Sports, il a fait partie des « 13 » de l'UDPS (*infra*), ancien président de l'assemblée provinciale du Katanga.

⁹ A l'époque président de l'UNADEF, ancien ministre, ancien vice-Président de l'assemblée nationale, ancien gouverneur du Grand Kivu (province depuis divisée en deux parties), décédé le 16 décembre 2016.

¹⁰ Chef de l'Alliance des Démocrates pour le Progrès (ADP), ancien vice-président du Haut conseil de la République-Parlement de Transition (HCR-PT), président par intérim de l'Assemblée nationale de mars 2009 à avril 2009.

¹¹ *Jeune Afrique*, « RD Congo : qui sont les frondeurs du « G7 » qui s'opposent à Joseph Kabila ? », 05/02/2016.

¹² Candidat à la Présidentielle désigné par le G7 le 30 mars 2016 et par l'Alternance pour la République (AR) le 1^{er} mai 2016, ancien gouverneur du Katanga, Moïse Katumbi a quitté le parti majoritaire (Parti du Peuple pour la Reconstruction et la Démocratie – PPRD) le 29 septembre 2015. Suite à cela, il a été la cible d'intimidations et a été inculpé le 19 mai 2016 pour menaces à la sûreté de l'Etat. Il a été condamné à 3 ans d'emprisonnement le 23 juin 2016, ce qui le rend inéligible à l'élection présidentielle. Il a été autorisé à quitter le pays le 19 mai 2016 pour des raisons de santé.

¹³ *Jeune Afrique*, « RD Congo : qui sont les frondeurs du « G7 » qui s'opposent à Joseph Kabila ? », 05/02/2016.

¹⁴ Candidat déclaré à l'élection présidentielle, président de l'Engagement Citoyen pour le Développement (Ecidé).

pour la Nation Congolaise (UNC), le Mouvement de Libération du Congo (MLC), l'Engagement Citoyen pour le Développement¹⁵ (Ecidé)¹⁶.

1.2. Le Front citoyen 2016

Le Front Citoyen 2016 a été créé le 19 décembre 2015¹⁷ dans le but de mettre en place des élections démocratiques, le respect de la Constitution, et l'alternance présidentielle¹⁸. Le Front citoyen 2016 se présente comme étant ouvert à tous les citoyens congolais, y compris aux partisans de la majorité¹⁹.

Ce front est notamment composé²⁰:

- d'organisations de la société civile consacrées à la défense des droits de l'Homme : La Voix des Sans-Voix (VSV), l'Association Africaine de Défense des Droits de l'Homme (ASADHO), Les Amis de Nelson Mandela pour la Défense des Droits Humains (ANMDH)
- de mouvements citoyens : Filimbi, LUCHA (Lutte pour le changement)
- d'opposants politiques : Vital Kamerthe (UNC)²¹, Moïse Katumbi, Felix Tshisekedi (UDPS)²², Martin Fayulu (Ecidé), Eve Bazaïba Masudi (MLC)²³.

1.3. Les principaux partis politiques d'opposition

Des militants et des représentants issus des trois principaux partis de l'opposition (MLC, UDPS et UNC) ont pris part aux manifestations organisées en RDC le 26 mai 2016.

Le Mouvement de Libération du Congo (MLC)

Ancien mouvement rebelle devenu parti d'opposition, le MLC a été fondé par Jean-Pierre Bemba Gombo²⁴ en 1998²⁵. Eve Bazaïba est aujourd'hui la secrétaire générale du parti²⁶.

L'Union pour la Démocratie et le Progrès Social (UDPS)

Premier parti d'opposition de la RDC, l'UDPS a été créé en 1982 par 13 parlementaires, surnommés « les 13 », à l'origine d'une lettre adressée au Président Mobutu Sese Seko en 1980 revendiquant une « refonte complète des structures du pays, la jouissance effective de toutes les libertés politiques et démocratiques, principalement la liberté d'association et la liberté de presse »²⁷.

Etienne Tshisekedi²⁸ était l'un des fondateurs et la figure emblématique du parti²⁹.

¹⁵ Parti d'opposition créé en 2009 et présidé par Martin Fayulu.

¹⁶ Radio Okapi, « RDC : la Dynamique de l'opposition veut faire échec « au glissement du mandat présidentiel » », 04/11/2015.

¹⁷ *Jeune Afrique*, « RDC : comment le Front citoyen 2016 compte empêcher le « glissement » du calendrier électoral », 22/12/2015.

¹⁸ *Ibid.*

¹⁹ *RFI Afrique*, 20/12/2015, *op.cit.*

²⁰ *Jeune Afrique*, 22/12/2015, *op.cit.*

²¹ Président de l'Union pour la Nation Congolaise (UNC), président de l'Assemblée nationale de janvier 2007 à mars 2009.

²² Fils d'Etienne Tshisekedi, président de l'Union pour la démocratie et le progrès social (UDPS).

²³ Secrétaire générale du Mouvement de Libération du Congo (MLC).

²⁴ Vice-président de la RDC de juillet 2003 à décembre 2006. Il a arrêté en 2008 et condamné par la Cour Pénale Internationale (CPI) en juin 2016 à 18 ans d'emprisonnement pour « crimes de guerre » et « crimes contre humanité ».

²⁵ Human Rights Watch (HRW), CPI: Le procès de Jean-Pierre Bemba, 22/11/2010.

²⁶ *Radio Okapi*, « Eve Bazaïba appelle le rassemblement à désigner un premier ministre 'dans les 72 heures qui suivent' », 08/01/2017.

²⁷ ASINA Judith, « Ni gouvernement, ni congrès - L'Udps dénonce des faux bruits ! », *La Prospérité*, 09/12/2013, *La Libre*, « La descente aux enfers de l'UDPS », 18/03/2009.

²⁸ Ancien président de l'UDPS, ancien Premier ministre, décédé le 1^{er} février 2017.

²⁹ ASINA Judith, 18/03/2009, *op.cit.*

L'Union pour la Nation Congolaise (UNC)

Ce parti d'opposition a été fondé en 2010 par Vital Kamerhe (*supra*) qui en est aujourd'hui encore le président³⁰.

1.4. Les personnalités politiques présentes

A Kinshasa, les dirigeants de deux partis d'opposition parmi les plus importants étaient présents : Eve Bazaiba, secrétaire du MLC et Vital Kamerhe, Président de l'UNC³¹. Martin Fayulu, président de l'Ecidé, était également présent.³²

L'UDPS, premier parti de l'opposition, n'a pas appelé à manifester mais une partie de ses partisans étaient présents lors de la manifestation³³.

Parmi les manifestants, on trouve également Jean-Claude Vuemba, député et président du Mouvement du Peuple Congolais pour la République (MPCR) et Albert Fabrice Puela (Parti pour la Reconnaissance du Congo, RECO), député et membre de la Dynamique de l'opposition³⁴.

Moïse Katumbi n'a pas participé à la marche car il a été autorisé par le procureur général, lors de son audience, à quitter le pays le 19 mai 2016 pour des raisons de santé³⁵.

2. Les revendications des manifestants

Joseph Kabila, président actuel de la RDC, est parvenu au pouvoir en 2001 après l'assassinat de son père, Laurent désiré Kabila. Il a été élu Président en 2006, puis réélu en 2011 dans des conditions contestées³⁶.

L'article 70 de la Constitution congolaise interdit au Président de la République de se représenter après deux mandats présidentiels³⁷. De ce fait, Joseph Kabila ne peut se représenter au terme de son deuxième mandat, censé se terminer le 19 décembre 2016³⁸.

Les élections présidentielles ont été fixées par la commission électorale au 27 novembre 2016. Cependant, elles n'ont pas été mises en œuvre³⁹.

La manifestation du 26 mai 2016 a été organisée pour :

- exiger la tenue des élections présidentielles avant la fin du mandat de Joseph Kabila⁴⁰.
- protester contre la décision de la Cour constitutionnelle du 11 mai 2016, qui prévoit que le président Kabila reste en fonction tant que les élections n'auront pas été organisées⁴¹.
- protester contre les violences et les tueries qui persistent à Beni (Nord-Kivu) et contre lesquelles la police ne réagit pas assez selon la population⁴².

³⁰ KAMERHE Vital, *Déclaration politique de l'honorable Vital Kamerhe, président national de l'Union pour la Nation congolaise, UNC*, 14/12/2010.

³¹ *Le point Afrique*, « RD Congo : les marches de l'opposition réprimées par le pouvoir », 26/05/2016.

³² *RFI Afrique*, « RDC : la manifestation de l'opposition à Kinshasa dispersée par la police », 26/05/2016.

³³ *TV5Monde*, « RD Congo : l'opposition mobilise ses troupes dans un climat de violence », 26/05/16.

³⁴ *Radio Okapi*, « Forum des As : la marche de l'opposition dispersée suite à la controverse sur l'itinéraire », 27/05/2016.

³⁵ *Koaci.com*, « RDC : au moins 2 morts dans de violents affrontements entre forces de l'ordre et opposants », 26/05/2016 ; Amnesty International (AI), *Démantèlement de la dissidence*, 17/09/2016.

³⁶ *Jeune Afrique*, « Présidentielle en RDC : appel à des marches de protestation le 26 mai », 15/05/2016.

³⁷ *TV5Monde*, 26/05/16, *op.cit.*

³⁸ *Le point Afrique*, 26/05/2016, *op.cit.* ; *TV5Monde*, 26/05/16, *op.cit.*

³⁹ *Radio Okapi*, 15/05/2016, *op.cit.*

⁴⁰ *TV5Monde*, 26/05/16, *op.cit.*

⁴¹ *Radio Okapi*, « Marche des opposants : André Kimbuta appelle la population à vaquer à ses occupations », 26/05/2016 ; *Le point Afrique*, 26/05/2016, *op.cit.*

3. Organisation, déroulement et répressions des manifestations

Selon le Bureau Conjoint des Nations Unies aux Droits de l'Homme (BCNUDH), au moins neuf manifestations ont été interdites par les autorités municipales, et 59 personnes ont été arrêtées pendant les manifestations.⁴³ Selon Amnesty Internationale (AI), au moins 16 villes ont empêché ou dispersé la manifestation⁴⁴. Le Gouverneur du Nord-Kivu a interdit toute manifestation dans sa province⁴⁵.

Parmi les manifestations ayant été dispersées, figurent notamment celles ayant été organisées dans les villes suivantes : **Tshikapa** (Kasai), **Kananga** (Kasai-central), **Butembo** (Nord-Kivu), **Beni** (Nord-Kivu), **Goma** (Nord-Kivu), **Bunia** (Ituri), **Kisangani** (Tshopo), **Kalemie** (Tanganyika), **Moba** (Tanganyika), **Lubumbashi** (Haut-Katanga), **Mbuji-Mayi** (Kasai-Oriental), **Mbandaka** (Equateur), **Matadi**, (Kongo-central)⁴⁶.

Le BCNUDH indique que 101 personnes en rapport avec ces manifestations ont été arrêtées entre le 23 et le 26 mai 2016⁴⁷.

Selon le Colonel Mwana Mputu, porte-parole de la Police nationale congolaise (PNC), 9 personnes ont été interpellées sur l'ensemble du territoire⁴⁸.

3.1. A Kinshasa

3.1.1. Déroulement de la manifestation

Les estimations concernant le nombre de manifestants à Kinshasa divergent. Selon la Dynamique de l'opposition, la manifestation aurait réuni 200 000 personnes, alors que la police évoque le nombre de 2 000 manifestants⁴⁹.

Selon Franck Diongo, membre de l'Alternance pour la République (AR), les organisateurs ont prévenu les autorités locales du déroulement de la marche à Kinshasa, mais n'en ont pas demandé l'autorisation, car « *Qu'ils répondent par oui ou par non, le peuple souverain va agir pour réclamer le calendrier électoral, le respect de la constitution et les élections dans le délai constitutionnel* »⁵⁰.

Interrogé par Radio Okapi, le porte-parole de la PNC a souligné, avant la manifestation, la nécessité d'un accord entre les manifestants et les autorités sur l'itinéraire de la manifestation avant qu'elle n'ait lieu⁵¹. Pour sa part, le ministre provincial de l'Intérieur et de la Sécurité, Emmanuel Akweti, a indiqué que la marche serait encadrée par la police du début à la fin⁵².

⁴² *Radio Okapi*, « Marche des opposants : André Kimbuta appelle la population à vaquer à ses occupations », 26/05/2016.

⁴³ *Fédération Internationale des ligues des Droits de l'Homme (FIDH)*, « République Démocratique du Congo : Appel à une session extraordinaire du Conseil des droits de l'homme », 08/07/2016 ; AI, 17/09/2016, *op.cit.*

⁴⁴ AI, 17/09/2016, *op.cit.*

⁴⁵ *RFI Afrique*, « RDC : la manifestation de l'opposition « autorisée » à Kinshasa », 25/05/2016.

⁴⁶ *Radio Okapi*, « RDC : manifestations de l'opposition, la situation dans le pays », 26/05/2016, *RFI Afrique*, 26/05/2016, *op.cit.* ; *Les Observateurs*, « Retour en images sur une journée de mobilisation tendue en RDC », 26/05/2016, *Radio Okapi*, « Kalemie : l'Unadef dément la libération des manifestants de l'opposition », 27/05/2016, *Voice Of Congo*, « Manifestation du 26 mai : Feu vert à Kinshasa, interdiction à Lubumbashi, Goma et Mbuji-Mayi », 25/05/2016.

⁴⁷ AI, 17/09/2016, *op.cit.*

⁴⁸ *Radio Okapi*, « RDC : un mort et 7 blessés lors de la marche des opposants (Police) », 27/05/2016.

⁴⁹ *RFI Afrique*, « RDC : la manifestation de l'opposition à Kinshasa dispersée par la police », 26/05/2016.

⁵⁰ *Radio Okapi*, 15/05/2016, *op.cit.*

⁵¹ *Ibid.*

⁵² *Radio Okapi*, « Marche des opposants : André Kimbuta appelle la population à vaquer à ses occupations », 26/05/2016.

Une autre marche était prévue ce jour-là par le Parti du Peuple pour la Reconstruction et la Démocratie (PPRD)⁵³ et des alliés de la majorité présidentielle afin de soutenir les victimes de Beni et manifester pour le dialogue national entre la majorité et l'opposition et l'arrêt de la cour constitutionnelle. Toutefois, cette marche a été reportée pour éviter des incidents entre les manifestants⁵⁴.

Selon RFI Afrique, la manifestation a commencé aux alentours de 11h30 devant le siège du MLC, Avenue de l'Enseignement (près du Boulevard Triomphal), dans la commune de Kasa-Vubu, ville de Kinshasa⁵⁵.

Avant midi, certains commerces, ainsi que les écoles qui se trouvaient sur le chemin de la manifestation, sont restés fermés⁵⁶.

Des vidéos de la manifestation publiées sur le net semblent indiquer que la manifestation était majoritairement composée d'hommes⁵⁷. On constate la présence de personnes encourageant le cortège en périphérie de la manifestation, assis sur des murets ou sur la bordure de la route. Parmi elles, se trouvaient des femmes et des enfants⁵⁸.

3.1.2. Répressions et arrestations de manifestants

L'itinéraire de la manifestation a suscité des controverses.

La veille de la manifestation, la municipalité a publié un itinéraire partant du siège du MLC, Avenue de l'Enseignement, et se terminant sur un terrain de football situé Avenue Wangata⁵⁹. Toutefois, selon Vital Kamerhe (UNC), cet itinéraire ne correspondait pas à celui qui avait été convenu avec les leaders des partis d'opposition chargés de l'organisation de la manifestation. Ces divergences ont provoqué une confusion parmi les manifestants et peuvent expliquer leur présence sur l'Avenue du 24 Novembre⁶⁰.

Le porte-parole de la PNC a affirmé que la manifestation aurait dû se terminer sur le terrain Comete de la commune Lingwala (ville de Kinshasa), situé Avenue du 24 Novembre⁶¹. Selon lui, l'itinéraire avait été tracé pour que les manifestants n'atteignent par le Boulevard du 30 juin sur lequel est située la place royale où se trouve l'hôtel du gouvernement. Certains d'entre eux auraient forcé le passage dans le but d'atteindre ledit établissement⁶².

Des affrontements avec la police ont éclaté sur l'Avenue du 24 novembre devant la maison Schengen. Le gouvernement a indiqué que les manifestants ont dépassé le cordon de limitation de la manifestation ce qui a entraîné des jets de gaz lacrymogène. Les manifestants ont quant à eux lancé des pierres sur les policiers. Après avoir été chargés puis dispersés par la police, ils se sont à nouveau regroupés au point de départ de la manifestation, ce qui a suscité de nouveaux affrontements⁶³.

⁵³ Parti au pouvoir créé en 2002 par Joseph Kabila.

⁵⁴ *Radio Okapi*, 25/05/2016, *op.cit.*

⁵⁵ *RFI Afrique*, « RDC : la manifestation de l'opposition à Kinshasa dispersée par la police », 26/05/2016.

⁵⁶ *Radio Okapi*, « RDC : manifestations de l'opposition, la situation dans le pays », 26/05/2016.

⁵⁷ *Télé 24 Live.TV*, « RDC : la manifestation de l'opposition à Kinshasa pour rappeler la fin du mandat de Kabila », 26/05/2016 ; *John imagenews*, « Suivez le résumé de la Manifestation de ce Jeudi 26 mai 2016 à Kinshasa », 26/05/2016 ; *Congomillennium.com*, « Manifestation en RDC cortèges disperser par la police à Kinshasa », 26/05/2016

⁵⁸ *Télé 24 Live.TV*, « RDC : la manifestation de l'opposition à Kinshasa pour rappeler la fin du mandat de Kabila », 26/05/2016

⁵⁹ *Politico*, « RDC : Carte interactive de l'itinéraire de la marche de ce 26 mai à Kinshasa », 25/05/2017.

⁶⁰ *Radio Okapi*, « Vital Kamerhe condamne la dispersion de la marche des opposants », 26/05/2017

⁶¹ *Radio Okapi*, « Marche des opposants : 35 policiers blessés à Kinshasa, selon la PNC », 26/05/2016.

⁶² *Ibid.*

⁶³ *RFI Afrique*, 26/05/2016, *op.cit.*

Selon la PNC, 35 policiers ont été grièvement blessés à Kinshasa⁶⁴.

Eve Bazaïba (*supra*) affirme avoir été blessée par balle lors de la manifestation mais la police rejette cette accusation⁶⁵. Elle prétend également sur une vidéo postée sur le net avoir respecté l'itinéraire prévu par les autorités locales mais avoir tout de même été visée par la police⁶⁶.

Le porte-parole de la PNC a indiqué que « les policiers ont utilisé du matériel non létal qui produit les mêmes détonations que le matériel létal ». ⁶⁷

3.2. Dans les autres villes du pays

Beni (Nord-Kivu)

La manifestation a été interdite⁶⁸ mais les manifestants se sont tout de même regroupés. Les policiers ont utilisé du gaz lacrymogène pour disperser les manifestants présents sur le Boulevard du 30 Juin⁶⁹. Les commerces et les activités sont restés fermés jusqu'à midi⁷⁰.

Goma (Nord-Kivu)

La manifestation a été interdite. La police et les militaires étaient présents pour empêcher les manifestants d'accéder au centre-ville⁷¹.

Les estimations concernant le nombre d'interpellations sont controversées. Selon Radio Okapi, une vingtaine de personnes auraient été interpellées. La plupart d'entre elles auraient été amenées au cachot de Karisimbi (Quartier Mabanga Sud, Commune de Karisimbi, ville de Goma), sept autres personnes ont été amenées au commissariat urbain de la police⁷². Pour sa part, la police indique que seules 3 à 4 personnes ont été interpellées et qu'elles ont toutes été relâchées⁷³.

Le bilan des victimes des violences survenues lors de la manifestation est également controversé. Selon l'ONU, deux personnes, dont un policier, auraient été tuées⁷⁴ et plusieurs autres personnes auraient été blessées⁷⁵. La police dément la mort du policier et affirme que 7 personnes ont été blessées, dont 5 policiers et 2 civils⁷⁶. Elle confirme aussi la mort d'un civil qui aurait tenté de saisir l'arme d'un policier⁷⁷. La Dynamique de l'opposition évoque quant à elle la mort de trois civils et de deux policiers⁷⁸.

Selon *Human Rights Watch* (HRW): « Le 26 mai 2016, les forces de sécurité ont tiré du gaz lacrymogène et à balles réelles alors qu'elles cherchaient à empêcher la poursuite de

⁶⁴ *Ibid.*

⁶⁵ *Radio Okapi*, « Marche de l'opposition : Eve Bazaïba affirme avoir reçu une balle », 27/05/2016.

⁶⁶ *Diaspora Katangaise*, « Déclaration à chaud de Eve Bazaïba après la dispersion de la Manifestation du 26 mai 2016 », ajoutée le 26/05/2016

⁶⁷ *Radio Okapi*, « Marche des opposants : 35 policiers blessés à Kinshasa, selon la PNC », 26/05/2016.

⁶⁸ *Radio Okapi*, « RDC : manifestations de l'opposition, la situation dans le pays », 26/05/2016.

⁶⁹ *Ibid.*

⁷⁰ *Ibid.*

⁷¹ AI, 17/09/2016, *op.cit.*

⁷² *Radio Okapi*, « RDC : manifestations de l'opposition, la situation dans le pays », 26/05/2016.

⁷³ *Radio Okapi*, « RDC : un mort et 7 blessés lors de la marche des opposants (Police) », 27/05/2016.

⁷⁴ *RFI Afrique*, 26/05/2016, *op.cit.* ; *FIDH*, 08/07/2016, *op.cit.*

⁷⁵ *Radio Okapi*, « RDC : manifestations de l'opposition, la situation dans le pays », 26/05/2016 ; *FIDH*, 08/07/2016, *op.cit.*

⁷⁶ *Radio Okapi*, « RDC : un mort et 7 blessés lors de la marche des opposants (Police) », 27/05/2016.

⁷⁷ *Jeune Afrique*, « RD Congo : au moins un civil tué à Goma, manifestation anti-Kabila dispersée à Kinshasa », 26/05/2016.

⁷⁸ *Ibid.*

manifestations à Goma, tuant au moins une personne et en blessant au moins 11 autres, dont quatre enfants»⁷⁹.

Butembo (Nord-Kivu)

La manifestation a été interdite mais les manifestants se sont tout de même regroupés⁸⁰. Une personne a été tuée lors d'un accident de la route causé par la fuite de manifestants⁸¹.

Bukavu (Sud-kivu)

La manifestation a été autorisée et s'est déroulée sans encombre. La police était présente. Des magasins et des écoles situés sur le parcours de la manifestation sont restés fermés⁸².

Bunia (Ituri)

La manifestation a été dispersée quelques minutes après que les manifestants aient dépassé le Boulevard de Libération. Un important dispositif de sécurité avait été déployé. Il n'y a pas eu d'interpellation⁸³.

Lubumbashi (Haut-Katanga)

La manifestation a été interdite⁸⁴. Un important dispositif de sécurité a été déployé. Les quelques manifestants qui se sont regroupés ont très vite été dispersés. Aucun incident n'a été rapporté⁸⁵.

Kalemie (Tanganyika)

La manifestation a été dispersée au niveau du marché des réfugiés, situé 500 mètres après le départ qui a eu lieu place Kisebwe. Des membres de l'UNADEF et du Parti National pour la Démocratie et le Développement (PND) ont été interpellés. Les activités commerciales ont été ralenties jusqu'à 11h en raison de la manifestation près de la place Kisebwe⁸⁶.

Moba (Tanganyika)

La manifestation a commencé à 7h30 dans le quartier Kirungu. La foule a été dispersée par la police qui a tiré des coups de feu. Trois personnes auraient été interpellées⁸⁷. Selon l'UNADEF, ces personnes auraient par la suite été transférées à Kalemie (Tanganyika) avant d'être acheminées jusqu'à un camp militaire⁸⁸.

Kananga (Kasai-Central)

La manifestation a été interdite par le maire et empêchée par la police. Elle aurait dû débiter au rond-point de Notre-Dame. Trois personnes ont été interpellées puis relâchées quelques heures plus tard. Un important dispositif de sécurité a été déployé ce qui a

⁷⁹ Human Rights Watch (HRW), « La République démocratique du Congo au bord du précipice : Mettre fin à la répression et promouvoir les principes démocratiques », 28/09/2016.

⁸⁰ AI, 17/09/2016, *op.cit.*

⁸¹ RFI Afrique, 26/05/2016, *op.cit.* ; Les Observateurs, « Retour en images sur une journée de mobilisation tendue en RDC », 26/05/2016.

⁸² Radio Okapi, « RDC : manifestations de l'opposition, la situation dans le pays », 26/05/2016.

⁸³ Ibid.

⁸⁴ AI, 17/09/2016, *op.cit.*

⁸⁵ Radio Okapi, « RDC : manifestations de l'opposition, la situation dans le pays », 26/05/2016.

⁸⁶ Ibid.

⁸⁷ Radio Okapi, « RDC : manifestations de l'opposition, la situation dans le pays », 26/05/2016.

⁸⁸ Radio Okapi, « Kalemie : l'Unadef dément la libération des manifestants de l'opposition », 27/05/2016.

permis la dispersion rapide des manifestants. Un mémorandum aurait été déposé à la MONUSCO⁸⁹ par les organisateurs et les manifestants⁹⁰.

Mbandaka (Equateur)

Une manifestation a eu lieu au départ du siège du MLC mais elle a rapidement été dispersée. Au niveau de l'hôtel de ville, à 2 kilomètres du point de départ, la police a tiré des coups de feu pour disperser les manifestants.⁹¹

Tshikapa (Kasaï)

La manifestation a été interdite mais certains manifestants se sont tout de même regroupés. La police les a dispersés. Selon la Dynamique de l'opposition, 7 membres de l'UDPS ont été interpellés⁹².

Matadi (Kongo Central)

Selon Radio Okapi, aucune manifestation n'a eu lieu à dans cette ville suite à son interdiction⁹³. Cependant, en septembre 2016, HRW a publié une liste précisant le nom des individus arrêtés en mai 2016 à Matadi lors d'une réunion préalable à l'organisation de la manifestation du 26 mai 2016.

Condamnés le 21 juillet 2016 à 45 jours d'emprisonnement pour désobéissance civile et insoumission à l'autorité, ils ont été libérés le 22 juillet 2016, soit 60 jours après leur arrestation. Il s'agit de : Zico Kikumpa, Brally Mvumbi, Me Baguy Bakodila, Tex Mavbinga, Raphael Loko, Mvuezolo Makonda, Emmanuel Lutumba⁹⁴.

Ces personnes sont membres de partis d'opposition tels que l'UNC, le MPCR et RECO. Ils s'étaient réunis au domicile de Tex Maybinga, membre de l'UNC, dans le quartier Ciné Palace de Matadi, pour préparer la manifestation du 26 mai, lorsqu'ils ont été arrêtés par la police. Ces arrestations ont suscité de vives réactions notamment de la part de Vital Kamerhe (*supra*), qui a insisté sur le fait que ces arrestations se sont produites dans un lieu privé. L'UNC a affirmé qu'il s'agissait d'une réunion de préparation à la manifestation du 26 mai et perçoit ces arrestations comme une tentative d'intimidation⁹⁵.

4. Les réactions internationales suscitées par la répression

La répression des manifestations a suscité de nombreuses réactions internationales.

Le 21 juillet 2016, le Haut-Commissaire de la MONUSCO, Zeid Ra'ad Al Hussein, a exprimé ses inquiétudes quant à la situation en RDC. Il a dénoncé un « *harcèlement croissant, [une] répression des voix qui s'opposent au gouvernement [et des] dispersions excessives et parfois mortelles de manifestations* ». Il a en outre souligné que « *Les manifestations et réunions organisées par l'opposition et par la société civile sont souvent*

⁸⁹ Mission de l'ONU pour la Stabilisation en République démocratique du Congo : Mission de maintien de la paix ayant remplacé la Mission de l'Organisation des Nations Unies en République Démocratique du Congo (MONUC) le 1^{er} Juillet 2010.

⁹⁰ *Radio Okapi*, « RDC : manifestations de l'opposition, la situation dans le pays », 26/05/2016.

⁹¹ *Ibid.*

⁹² *Courrier des Afriques*, 27/05/2016, *op.cit.*

⁹³ *Radio Okapi*, « RDC : manifestations de l'opposition, la situation dans le pays », 26/05/2016.

⁹⁴ *Human Rights Watch* (HRW), « Liste des prisonniers politiques précédemment en détention », 18/09/2016.

⁹⁵ *RFI Afrique*, « RDC : dans un contexte tendu, l'opposition appelle à manifester pacifiquement », 24/05/2016 ; *Citoyen Congolais*, « Matadi : un député de la majorité exige la libération de 7 opposants » 02/07/2016 ; *Citoyen Congolais*, « RDC : reprise du procès de 7 opposants arrêtés à Matadi », 02/07/2016.

entravées ou réprimées, alors que celles organisées par la majorité présidentielle se déroulent généralement sans obstruction »⁹⁶.

Dans un rapport paru en septembre 2016, Amnesty International (AI) évoque les violations et atteintes aux droits de l'homme commises depuis août 2014 à l'encontre des manifestants ayant protesté contre le report des élections présidentielles. Ainsi, selon cette ONG : *« Les autorités de la RDC contreviennent à leurs propres lois sur le droit de réunion, qui sont pourtant conformes aux normes internationales relatives aux droits humains, ceci afin d'empêcher que se tiennent des rassemblements destinés à dénoncer les manœuvres de l'actuel chef de l'État pour rester au pouvoir. Les actions arbitraires dont les autorités font preuve créent la confusion pour les organisateurs qui se placent dans le cadre de la légalité et pour les personnes qui souhaiteraient participer aux rassemblements. Cette attitude a un effet dissuasif et intimidant sur celles et ceux qui veulent exercer leur droit de se réunir pacifiquement –droit garanti par la Constitution»⁹⁷.*

Dans une lettre adressée le 7 septembre 2016 au conseil des droits de l'Homme de l'ONU, HRW a indiqué que : *« Depuis janvier 2015, le gouvernement congolais exerce une répression brutale à l'encontre de ceux qui se sont prononcés contre ou se sont opposés aux tentatives de prolonger la présidence de Joseph Kabila au-delà de la limite constitutionnelle de deux mandats, dont le second prend fin le 19 décembre 2016. Les forces de sécurité et officiels gouvernementaux ont arrêté arbitrairement des dizaines de dirigeants de l'opposition et activistes, ouvert le feu sur des manifestants pacifiques, interdit des manifestations de l'opposition, bloqué des médias, accusé de jeunes activistes pro-démocratie de fomenter des actes terroristes, et empêché des dirigeants de l'opposition de circuler librement dans le pays. Le Bureau conjoint des Nations Unies pour les droits humains en RD Congo a documenté 760 violations des droits humains liées à des restrictions en matière d'espace démocratique, dont 500 intervenues en 2016»⁹⁸.*

⁹⁶ Centre d'actualités de l'ONU, « A Kinshasa, le chef des droits de l'homme de l'ONU s'inquiète du rétrécissement de l'espace public en RDC », 21/07/2016.

⁹⁷ AI, 17/09/2016, *op.cit.*

⁹⁸ Human Rights Watch (HRW), « Conseil des droits de l'homme : Faire face à la situation des droits humains en République démocratique du Congo », 07/09/2016.

Bibliographie

(Les sites web mentionnés ci-dessous ont été consultés en février et mars 2017)

Rapports

Amnesty International (AI), *Démantèlement de la dissidence*, 17/09/2016
https://www.amnesty.be/IMG/pdf/rdc_2016_de_mante_lement_dissidence.pdf

Communiqués

Human Rights Watch (HRW), « La République démocratique du Congo au bord du précipice : Mettre fin à la répression et promouvoir les principes démocratiques », 28/09/2016
<https://www.hrw.org/fr/news/2016/09/18/la-republique-democratique-du-congo-au-bord-du-precipice-mettre-fin-la-repression-et>

Human Rights Watch (HRW), « Liste des prisonniers politiques précédemment en détention », 18/09/2016
https://www.hrw.org/sites/default/files/supporting_resources/list_of_released_prisoners_-_fr.pdf

Human Rights Watch (HRW), « Conseil des droits de l'homme : Faire face à la situation des droits humains en République démocratique du Congo », 07/09/2016
<https://www.hrw.org/fr/news/2016/09/07/conseil-des-droits-de-lhomme-faire-face-la-situation-des-droits-humains-en>

Fédération Internationale des ligues des Droits de l'Homme (FIDH), « République Démocratique du Congo : Appel à une session extraordinaire du Conseil des droits de l'homme », 08/07/2016
<https://www.fidh.org/fr/plaidoyer-international/nations-unies/republique-democratique-du-congo-appel-a-une-session-extraordinaire>

KAMERHE Vital, « Déclaration politique de l'honorable Vital Kamerhe, président national de l'Union pour la Nation congolaise (UNC) », 14/12/2010
<http://unc-rdcongo.com/declaration-du-14122010/>

Human Rights Watch (HRW), « CPI: Le procès de Jean-Pierre Bemba », 22/11/2010
<https://www.hrw.org/fr/news/2010/11/22/cpi-le-proces-de-jean-pierre-bemba>

Médias

Radio Okapi, « Eve Bazaiba appelle le rassemblement à désigner un premier ministre 'dans les 72 heures qui suivent' », 08/01/2017
<http://www.radiookapi.net/2017/01/09/actualite/politique/eve-bazaiba-appelle-le-rassemblement-designer-un-premier-ministre>

Centre d'actualités de l'ONU, « A Kinshasa, le chef des droits de l'homme de l'ONU s'inquiète du rétrécissement de l'espace public en RDC », 21/07/2016
<http://www.un.org/apps/newsFr/storyF.asp?NewsID=37704&Kw1=Kinshasa&Kw2=Manifestation&Kw3=#.WKR910crGUK>

Citoyen Congolais, « Matadi : un député de la majorité exige la libération de 7 opposants » 02/07/2016

<http://www.citoyencongolais.org/matadi-un-depute-de-la-majorite-exige-la-liberation-de-7-opposants-223/>

Citoyen Congolais, « RDC : reprise du procès de 7 opposants arrêtés à Matadi », 02/07/2016

<http://www.citoyencongolais.org/rdc-reprise-du-proces-de-7-opposants-arretes-a-matadi-226/>

Radio Okapi, « Marche de l'opposition : Eve Bazaiba affirme avoir reçu une balle », 27/05/2016

<http://www.radiookapi.net/2016/05/27/actualite/politique/marche-de-lopposition-eve-bazaiba-affirme-avoir-recu-une-balle>

Courrier des Afriques, « RD Congo – Marche du 26 Mai : pari gagné pour l'opposition », 27/05/2016

<http://www.courrierdesafriques.net/2016/05/rd-congo-marche-du-26-mai-pari-gagne-pour-lopposition>

Radio Okapi, « Forum des As : la marche de l'opposition dispersée suite à la controverse sur l'itinéraire », 27/05/2016

<http://www.radiookapi.net/2016/05/27/actualite/revue-de-presse/forum-des-la-marche-de-lopposition-dispersee-suite-la>

Radio Okapi, « RDC : un mort et 7 blessés lors de la marche des opposants (Police) », 27/05/2016

<http://www.radiookapi.net/2016/05/27/actualite/politique/rdc-un-mort-et-7-blesses-lors-de-la-marche-des-opposants-police>

Radio Okapi, « Kalemie : l'Unadef dément la libération des manifestants de l'opposition », 27/05/2016

<http://www.radiookapi.net/2016/05/27/actualite/en-bref/kalemie-lunadef-dement-la-liberation-des-manifestants-de-lopposition>

Jeune Afrique, « RD Congo : au moins un civil tué à Goma, manifestation anti-Kabila dispersée à Kinshasa », 26/05/2016

<http://www.jeuneafrique.com/328647/politique/rd-congo-civil-tue-a-goma-manifestation-anti-kabila-dispersee-a-kinshasa/>

Koaci.com, « RDC : au moins 2 morts dans de violents affrontements entre forces de l'ordre et opposants », 26/05/2016

<http://koaci.com/moins-morts-dans-violents-affrontements-entre-forces-lordre-opposants-98791.html>

Les Observateurs, « Retour en images sur une journée de mobilisation tendue en RDC », 26/05/2016

<http://observers.france24.com/fr/20160526-images-manifestations-rdc-kinshasa-goma-lubumbashi-bukavu>

RFI Afrique, « RDC : la manifestation de l'opposition à Kinshasa dispersée par la police », 26/05/2016

<http://www.rfi.fr/afrique/20160526-rdc-manifestation-opposition-kinshasa-dispersee-police>

TV5Monde, « RD Congo : l'opposition mobilise ses troupes dans un climat de violence », 26/05/16

<http://information.tv5monde.com/afrique/rd-congo-la-police-disperse-quelques-milliers-de-manifestants-anti-kabila-kinshasa-109656>

Le point Afrique, « RD Congo : les marches de l'opposition réprimées par le pouvoir », 26/05/2016

http://afrique.lepoint.fr/actualites/rd-congo-journee-decisive-pour-les-opposants-a-joseph-kabila-26-05-2016-2042244_2365.php

Radio Okapi, « Marche des opposants : 35 policiers blessés à Kinshasa, selon la PNC », 26/05/2016

<http://www.radiookapi.net/2016/05/27/actualite/politique/marche-des-opposants-35-policiers-blesses-kinshasa-selon-la-pnc>

Radio Okapi, « RDC : manifestations de l'opposition, la situation dans le pays », 26/05/2016

<http://www.radiookapi.net/2016/05/26/actualite/politique/rdc-manifestations-de-lopposition-la-situation-dans-le-pays>

Radio Okapi, « Marche des opposants : André Kimbuta appelle la population à vaquer à ses occupations », 26/05/2016

<http://www.radiookapi.net/2016/05/26/actualite/politique/marche-des-opposants-andre-kimbuta-appelle-la-population-vaquer-ses>

Radio Okapi, « Vital Kamerhe condamne la dispersion de la marche des opposants », 26/05/2017

<http://www.radiookapi.net/2016/05/26/actualite/politique/rdc-vital-kamerhe-condamne-la-dispersion-de-la-marche-des-opposants>

Voice Of Congo, « Manifestation du 26 mai : Feu vert à Kinshasa, interdiction à Lubumbashi, Goma et Mbuji-Mayi », 25/05/2016

<http://www.voiceofcongo.net/manifestation-du-26-mai-feu-vert-a-kinshasa-interdiction-a-lubumbashi-goma-et-mbuji-mayi>

RFI Afrique, « RDC : la manifestation de l'opposition « autorisée » à Kinshasa », 25/05/2016

<http://www.rfi.fr/afrique/20160524-rdc-manifestation-opposition-autorisee-kinshasa-pprd-dynamique>

Radio Okapi, « Kinshasa : la marche du PPRD reportée « sur demande du gouverneur de la ville » », 25/05/2016

<http://www.radiookapi.net/2016/05/26/actualite/politique/kinshasa-la-marche-du-pprd-reportee-sur-demande-du-gouverneur-de-la>

Politico, « RDC : Carte interactive de l'itinéraire de la marche de ce 26 mai à Kinshasa », 25/05/2017

<http://www.politico.cd/actualite/la-une/2016/05/25/rdc-carte-interactive-de-litinaire-de-marche-de-26-mai-a-kinshasa.html>

RFI Afrique, « RDC : dans un contexte tendu, l'opposition appelle à manifester pacifiquement », 24/05/2016

<http://www.rfi.fr/afrique/20160524-rdc-unc-reco-contexte-tendu-opposition-appelle-manifester-pacifiquement>

Jeune Afrique, « Présidentielle en RDC : appel à des marches de protestation le 26 mai », 15/05/2016

<http://www.jeuneafrique.com/325960/politique/presidentielle-rdc-appel-a-marches-de-protestation-26-mai/>

Radio Okapi, « RDC : l'opposition appelle à une marche de protestation », 15/05/2016

<http://www.radiookapi.net/2016/05/15/actualite/politique/rdc-lopposition-appelle-une-marche-de-protestation>

Jeune Afrique, « RD Congo : qui sont les frondeurs du « G7 » qui s'opposent à Joseph Kabila ? », 05/02/2016

<http://www.jeuneafrique.com/299334/politique/rd-congo-frondeurs-g7-sopposent-a-joseph-kabila/>

Jeune Afrique, « RDC : comment le Front citoyen 2016 compte empêcher le « glissement » du calendrier électoral », 22/12/2015

<http://www.jeuneafrique.com/288897/politique/rdc-front-citoyen-2016-compte-empêcher-glissement-calendrier-electoral/>

RFI Afrique, « RDC : un front citoyen 2016 pour barrer la route à Joseph Kabila », 20/12/2015

<http://www.rfi.fr/afrique/20151220-rdc-front-citoyen-2016-barrer-route-kabila-mandat-constitution>

Radio Okapi, « RDC : la Dynamique de l'opposition veut faire échec « au glissement du mandat présidentiel » », 04/11/2015

<http://www.radiookapi.net/2015/11/04/actualite/politique/rdc-la-dynamique-de-lopposition-veut-faire-echec-au-glissement-du>

ASINA Judith, « Ni gouvernement, ni congrès - L'Udps dénonce des faux bruits ! », *La Prospérité*, 09/12/2013

<http://fr.allafrica.com/stories/201312100006.html>

La Libre Belgique, « La descente aux enfers de l'UDPS », 18/03/2009

<http://www.lalibre.be/actu/international/la-descente-aux-enfers-de-l-udps-51b8a845e4b0de6db9b605f3>

Autres

Diaspora Katangaise, « Déclaration à chaud de Eve Bazaiba après la dispersion de la Manifestation du 26 mai 2016 », ajouté le 26/05/2016

<https://www.youtube.com/watch?v=trhaR8JHnHc>

Télé 24 Live.TV, « RDC : la manifestation de l'opposition à Kinshasa pour rappeler la fin du mandat de Kabila », ajouté le 26/05/2016

<https://www.youtube.com/watch?v=tUrBaNOguts>

John imagenews, « Suivez le résumé de la Manifestation de ce Jeudi 26 mai 2016 à Kinshasa », ajouté le 26/05/2016

<https://www.youtube.com/watch?v=dqWREmt0IiY&t=915s>

Congomillennium.com, « Manifestation en RDC cortèges disperser par la police à Kinshasa », ajouté le 26/05/2016

https://www.youtube.com/watch?v=Cwgk_HJxs_U